



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

AVIS D'IMPÔT 2020

TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département et divers organismes

La notice de cet avis
est disponible en
[cliquant ici](#) ou sur
impots.gouv.fr

M WALSH DE SERRANT CHARLES
SAINT FORT
LA MAROUTIERE
53200 CHATEAU GONTIER SUR MAYENN

Vos références

Numéro fiscal (C) : 09 25 308 743 163
Référence de l'avis : 20 53 4037236 46

Numéro de propriétaire : 066 W00002 S

Débiteur(s) légal(aux) :
PROP/INDIVIS 0151 MBL99F
M WALSH DE SERRANT CHARLES E

PROP/INDIVIS 02101 MBMFVP
MME DE SUYROT LAURENCE C

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 24/08/2020
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

Votre situation

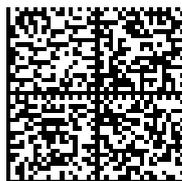
MONTANT À PAYER

Au plus tard le **15/10/2020**

90,00 €

53036

Flashez ce code
avec l'application
« Impots.gouv » pour
payer par smartphone
ou tablette.
Scannez ce code
pour payer en
espèces ou par carte
bancaire auprès d'un
buraliste ou
partenaire agréé.



Voir explications
à la rubrique
« Comment payer
votre impôt ? » de
la notice.

Vous pouvez payer cette somme par un des moyens suivants :

- par smartphone ou tablette (voir ci-contre) ;
- sur **impots.gouv.fr** : payez en ligne en vous connectant à votre espace particulier, puis laissez-vous guider ;
- en espèces ou par carte bancaire auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (voir ci-contre) ;
- en adhérant au prélèvement à l'échéance, **avant le 01/10/2020 (date limite d'adhésion)**, sur **impots.gouv.fr**, ou par téléphone (aux coordonnées indiquées dans le cadre « Vos contacts »).

Pour 2021, vous pourrez adhérer au prélèvement mensuel sur **impots.gouv.fr**.

Vos contacts

- ⇒ **Par messagerie sécurisée :** dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :**
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
 - pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)
- ⇒ **Sur place :** auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
- pour le paiement de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS CHATEAU-GONTIER
 16 RUE DE LA HARELLE BP 60406 - 53204 CHATEAU GONTIER CEDEX
 Tél : 02 43 09 54 32
 - pour le montant de votre impôt :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS CHATEAU-GONTIER - S.A.I.D. CHATEAU-GONTIER
 16 RUE DE LA HARELLE - 53204 CHATEAU GONTIER CEDEX
 Tél : 02 43 09 54 32

* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 53 MAYENNE

Commune : 066 CHEMAZE

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2019	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2020	%	%	%	%	%	%	%	
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
	Adresse								
	Base ①								
	Cotisation								
	Cotisation lissée ②								
Cotisations 2019									
Cotisations 2020									
Variation	%	%	%	%	%	%	%	%	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés non bâties	Taux 2019	43,27	%	9,72	%	34,43	%	7,56	%
	Taux 2020	43,27	%	9,72	%	34,43	%	7,48	%
	Bases terres Non agricoles								
	Bases terres agricoles	139		139			173		
	Cotisations 2019	59		13			13		
	Cotisations 2020	60		14			13		87
	Variation	+1,69	%	+7,69	%		0	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
Base État						Droit proportionnel :			
Base Collectivité						Droit fixe :			
La base communale des terres agricoles exonérée est de 35 €.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale			3
						Dégrèvement Habitation principale			
						Dégrèvement JA État			
						Dégrèvement JA Collectivité			
						Montant de votre impôt :			90
Références administratives : 530 51 021 036 066 066 H P									